

Date limite d'inscription
13 JANVIER 2012



Concours Solistes et petits ensembles

de la FHOSQ

12e édition

20 au 22 avril 2012

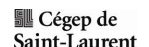
**Plus de 20 000\$
en bourses***

** en collaboration avec nos partenaires*

École secondaire **Le boisé**
de **Victoriaville**



Merci à nos partenaires!



Le Concours Solistes et petits ensembles de la FHOSQ, une source de motivation!

Le Concours Solistes et petits ensembles de la Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ) réunit plus de 1 500 jeunes musiciens provenant de toutes les régions du Québec. On y trouve des solistes, des ensembles de musique de chambre et des combos et maintenant, des ensembles vocaux. Maintenant à sa douzième édition, le Concours est un rendez-vous annuel incontournable pour des jeunes qui se retrouvent, qui s'amuse et qui échangent sur leur passion qu'est la musique.



Le Concours est une compétition provinciale devant juges se déroulant simultanément dans plus de 10 salles. Les meilleures interprétations dans les nombreuses catégories se partageront **PLUS DE 20 000 \$ EN BOURSES** de perfectionnement musical. De plus, tous les participants reçoivent une évaluation écrite par des experts.

Le Concours est aussi une grande fête pour les amateurs de musique de tout âge qui assistent aux nombreuses activités présentées comme les **SPECTACLES**, les **RÉCITALS**, les **CLASSES DE MAÎTRE**, les **JAM SESSIONS** et les **RENCONTRES!**

La programmation du 12e Concours Solistes et petits ensembles reflète la mission de la FHOSQ :

- En donnant accès à **des concours musicaux** sérieux dans les conditions les plus favorables à la concentration et à la performance;
- En offrant des bourses de perfectionnement intéressantes aux lauréats afin de les soutenir dans la **poursuite de l'excellence**;
- En multipliant les **occasions d'échanger** et de fraterniser dans un cadre de fête;
- En donnant une **vitrine de choix** aux talents des musiciens et musiciennes pour qu'ils évoluent dans leur art;
- En présentant des **spectacles musicaux de qualité**.

Offrez cette expérience enrichissante à vos musiciens, qu'ils aient 7 ou 77 ans!

Règlements généraux

RESPONSABILITÉ

Le Concours Solistes et petits ensembles est sous la responsabilité de la **FÉDÉRATION DES HARMONIES ET DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC**.

INSCRIPTION

Pour s'inscrire, les participants doivent faire partie d'un groupe membre de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec. Les participants non membres peuvent toutefois participer au Concours en défrayant les frais supplémentaires indiqués.

L'inscription ne sera considérée qu'après réception, au secrétariat de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec, du formulaire d'inscription complété et accompagné des frais correspondants à la catégorie indiquée. Inscription par la poste ou sur les sites Internet de la Fédération ou du Concours seulement. Aucune inscription par télécopieur ou courrier électronique n'est acceptée. Toute inscription incomplète sera rejetée. Les premières inscriptions complètes reçues seront acceptées et ce, jusqu'au nombre maximal admissible par catégorie et par classe.

Dans tous les cas, **DEUX COPIES de la PARTITION INDIVIDUELLE (solistes) ou DEUX COPIES de la PARTITION DIRECTEUR (musique de chambre et combos)** devront accompagner l'inscription ou parvenir au **secrétariat de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec** **AU PLUS TARD LE 1^{ER} MARS 2012**. **AUCUNE PARTITION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS CETTE DATE.** Ceux qui n'auront pas fait parvenir leurs partitions **N'AURONT PAS DROIT AUX BOURSES.**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 13 janvier 2012

Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
4545, ave Pierre-de Coubertin C.P. 1000 Succ. M Montréal (Québec) H1V 3R2

Également en ligne au www.fhosq.org/membres/

ORDRE D'AUDITION

L'ordre d'audition des concurrents est déterminé de façon aléatoire et sera communiqué sur les sites Web de la FHOSQ (www.fhosq.org) et du Concours (www.concourssolistes.com) vers la mi-février 2012. **Les durées maximales de prestations indiquées incluent les temps de déplacement et d'installation.** La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec se réserve le droit de regrouper ou séparer les classes selon le nombre d'inscriptions reçues.

RÉSULTATS ET PRIX

Les résultats du Concours seront dévoilés le dimanche après-midi dans le cadre de la cérémonie de clôture du Concours. La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec se réserve le droit d'ajuster les montants des bourses s'il y a lieu. Les résultats seront disponibles sur les sites Web de la FHOSQ (www.fhosq.org) et du Concours (www.concourssolistes.com) dès la fin de la cérémonie.

Les bourses pour une session dans un camp accrédité sont applicables pour l'été en cours ne sont pas transférables. Si le gagnant ne peut se prévaloir de sa bourse, la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec la remet au concurrent suivant sur la liste des gagnants de cette même catégorie. La FHOSQ n'est pas responsable de la gestion des camps accrédités et/ou partenaires et ne peut garantir les places disponibles. Chaque boursier doit communiquer rapidement avec le camp pour s'assurer de réserver sa place.

GRIEFS

Tout grief visant un musicien ou un groupe doit être déposé par écrit auprès de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec dans un délai maximal d'un (1) mois suivant la tenue du Concours. Après vérification et, dans un cas d'infraction au règlement, le musicien ou le groupe se verra dans l'obligation de remettre sa bourse, celle-ci étant transférée au concurrent suivant sur la liste des gagnants de cette même catégorie. La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec peut également rendre toute autre décision qu'elle juge équitable.

LA CARTE ÉTUDIANTE (ou d'identité) EST OBLIGATOIRE¹ LORS DE LA PRESTATION SUR SCÈNE

***** AVISEZ VOS MUSICIENS *****

¹ sauf pour les musiciens des harmonies primaires et seniors

Solistes

ADMISSIBILITÉ

Réservé exclusivement aux instruments d'harmonie ou d'orchestre :

Cordes, bois, cuivres, percussions, contrebasse et basse électrique.

Un musicien peut se prévaloir de plus d'une inscription avec des instruments différents.

Avis aux musiciens ayant remporté une PREMIÈRE PLACE

Un musicien qui a remporté le premier prix de sa classe **DOIT OBLIGATOIREMENT SE PRÉSENTER DANS LA CLASSE SUPÉRIEURE L'ANNÉE SUIVANTE** et ce, indépendamment de son âge.

EXEMPLE : Le **1^{er} prix en trompette C concentration** l'année dernière se présentera obligatoirement en **trompette B concentration** cette année.

CLASSES	
Senior	Tout musicien de 17 ans et plus ne se qualifiant pas pour la classe A ou Ouverte (voir ci-dessous classes A ou Ouverte)
Ouverte	Tout musicien de 20 ans et plus complétant ou ayant complété un programme de musique en interprétation
A	Tout musicien de 19 ans et moins complétant ou ayant complété un programme de musique en interprétation
B régulier	Tout musicien de 4^e ou 5^e secondaire et moins <i>Veillez noter qu'un musicien en cordes est accepté en classe concentration seulement</i>
B concentration	Tout musicien de 4^e ou 5^e secondaire et moins <u>et/ou</u> faisant partie d'un groupe membre de la FHOSQ de niveau <i>Concentration</i> <u>ou</u> poursuivant une formation de niveau Conservatoire 1^{er} cycle
NOUVEAU C régulier 2 ^e sec.	Tout musicien de 2^e secondaire et moins <i>Veillez noter qu'un musicien en cordes est accepté en classe concentration seulement</i>
NOUVEAU C concentration 2 ^e sec.	Tout musicien de 2^e secondaire et moins <u>et/ou</u> faisant partie d'un groupe membre de la FHOSQ de niveau 'Concentration' <u>ou</u> poursuivant une formation de niveau Conservatoire 1^{er} cycle
NOUVEAU C régulier 3 ^e sec.	Tout musicien de 3^e secondaire et moins <i>Veillez noter qu'un musicien en cordes est accepté en classe concentration seulement</i>
NOUVEAU C concentration 3 ^e sec.	Tout musicien de 3^e secondaire et moins <u>et/ou</u> faisant partie d'un groupe membre de la FHOSQ de niveau 'Concentration' <u>ou</u> poursuivant une formation de niveau Conservatoire 1^{er} cycle
D régulier	Tout musicien de 1^{ère} secondaire et moins <i>Veillez noter qu'un musicien en cordes est accepté en classe concentration seulement</i>
D concentration	Tout musicien de 1^{ère} secondaire et moins <u>et/ou</u> faisant partie d'un groupe membre de la FHOSQ de niveau 'Concentration' <u>ou</u> poursuivant une formation de niveau Conservatoire 1^{er} cycle
E	Tout musicien du primaire

ÉPREUVE

Interpréter de la musique au choix pouvant être tirée du répertoire de pièces suggérées par la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec.

DEUX COPIES DE LA (OU DES) PIÈCE(S) devront accompagner l'inscription ou parvenir au secrétariat de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec **AVANT LE 1^{ER} MARS 2012**. **AUCUNE PARTITION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS CETTE DATE.**

Ceux qui n'auront pas fait parvenir leurs partitions **N'AURONT PAS DROIT AUX BOURSES.**

Les concurrents sont priés de se présenter à leur salle d'audition 15 minutes avant l'heure de leur prestation

DURÉE DE L'INTERPRÉTATION

Ouverte, Senior et A	15 minutes
B	10 minutes
C, D et E	5 minutes

Incluant le temps de déplacement et d'installation

La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec se réserve le **droit d'interrompre le concurrent s'il y a dépassement de temps et ce, sans pénalité.**

Un PIANISTE peut accompagner un MAXIMUM de 15 SOLISTES en raison des importantes contraintes logistiques que comporte l'horaire.

La FHOSQ se réserve le droit de **retirer de façon arbitraire l'accompagnateur** d'un soliste qui dépasserait ce nombre. De plus, les solistes qui n'indiquent pas d'accompagnateur **pourraient se voir refuser la participation de leur pianiste** lors de la compétition.

Veillez noter que **L'ACCOMPAGNEMENT SUR CD ou autre support audio EST PERMIS ET ENCOURAGÉ.**

Solistes (suite)

FRAIS D'INSCRIPTION

45 \$ Concurrent membre de la FHOSQ

60 \$ Concurrent non membre

AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉSISTEMENT

BOURSES

Classe Senior

Bourse en argent (*montant à déterminer selon le nombre d'inscriptions*)

Classes OUVERTE et A

Bourse en argent de **500\$**

Le boursier peut également bénéficier d'un rabais de 250\$ sur une session accréditée dans un camp musical partenaire affilié et approuvé par la FHOSQ

Le boursier doit s'inscrire à une session de camp pour l'instrument avec lequel il s'est mérité la bourse.

Classes B, C, D (régulier et concentration) et E

Bourse de **250\$** applicable pour une session accréditée dans un camp musical affilié et approuvé par la FHOSQ.

Cette bourse peut atteindre 500\$ si le boursier s'inscrit à une session offerte par un camp partenaire*

Le boursier doit s'inscrire à une session de camp pour l'instrument avec lequel il s'est mérité la bourse.

* CAMPS PARTENAIRES



www.campmusicalinc.com



www.campmusical.com



www.cmlaurentides.qc.ca

Le camp musical d'**ASBESTOS**, le camp musical **ST-ALEXANDRE** et le camp musical des **LAURENTIDES** offrent une **bourse supplémentaire de 250\$** aux boursiers solistes qui s'inscriront à l'une de leur session d'été 2012 **portant ainsi la bourse totale à 500\$!**

MERCI À NOS PARTENAIRES!

Pour toutes les classes, les concours seront jugés par catégorie d'instruments. La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec se réserve le droit de regrouper certaines familles d'instruments selon le nombre d'inscription.

Les bourses ne sont pas transférables. Si le gagnant ne peut se prévaloir de sa bourse, la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec la remet au concurrent suivant sur la liste des gagnants de cette même catégorie.

Musique de chambre

ADMISSIBILITÉ

Petit groupe d'un **MINIMUM DE TROIS MUSIENS** et d'un **MAXIMUM DE 10 MUSIENS** jouant cordes, bois, cuivres, percussions ou **piano***. Exceptionnellement, un musicien peut s'inscrire dans plus d'un groupe.

*Un seul piano par ensemble. Veuillez noter que le piano doit être **partie intégrante d'un trio** et non un accompagnement à un duo.

CLASSES	
Senior	Tout musicien de 17 ans et plus ne se qualifiant pas pour la classe A ou Ouverte (voir ci-dessous classes A ou Ouverte)
Ouverte	Tout musicien de 20 ans et plus complétant ou ayant complété un programme de musique en interprétation
A	Tout musicien de 19 ans et moins complétant ou ayant complété un programme de musique en interprétation
B régulier	Tout musicien de 4^e ou 5^e secondaire et moins Veillez noter qu'un musicien en cordes est accepté en classe concentration seulement
B concentration	Tout musicien de 4^e ou 5^e secondaire et moins et/ou faisant partie d'un groupe membre de la FHOSQ de niveau Concentration ou poursuivant une formation de niveau Conservatoire 1^{er} cycle
NOUVEAU C régulier 2 ^e sec.	Tout musicien de 2^e secondaire et moins Veillez noter qu'un musicien en cordes est accepté en classe concentration seulement
NOUVEAU C régulier 3 ^e sec.	Tout musicien de 3^e secondaire et moins Veillez noter qu'un musicien en cordes est accepté en classe concentration seulement
NOUVEAU C concentration 2 ^e sec.	Tout musicien de 2^e secondaire et moins et/ou faisant partie d'un groupe membre de la FHOSQ de niveau 'Concentration' ou poursuivant une formation de niveau Conservatoire 1^{er} cycle
NOUVEAU C concentration 3 ^e sec.	Tout musicien de 3^e secondaire et moins et/ou faisant partie d'un groupe membre de la FHOSQ de niveau 'Concentration' ou poursuivant une formation de niveau Conservatoire 1^{er} cycle
D régulier	Tout musicien de 1^{ère} secondaire et moins Veillez noter qu'un musicien en cordes est accepté en classe concentration seulement
D concentration	Tout musicien de 1^{ère} secondaire et moins et/ou faisant partie d'un groupe membre de la FHOSQ de niveau 'Concentration' ou poursuivant une formation de niveau Conservatoire 1^{er} cycle
E	Tout musicien du primaire

CATÉGORIES

Cordes / Bois / Cuivres / Percussions

ÉPREUVE

- Interpréter de la musique au choix. **DEUX COPIES DE LA PARTITION DIRECTEUR DE CHAQUE PIÈCE** devront accompagner l'inscription ou parvenir au secrétariat de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec **AVANT LE 1^{ER} MARS 2012**.
- AUCUNE PARTITION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS CETTE DATE.** Ceux qui n'auront pas fait parvenir leurs partitions **N'AURONT PAS DROIT AUX BOURSES.**
- Il n'est pas permis de doubler les partitions.

Les concurrents sont priés de se présenter à leur salle d'audition 15 minutes avant l'heure de leur prestation

DURÉE DE L'INTERPRÉTATION

Ouverte, Senior et A	15 minutes
B	10 minutes
C et D	5 minutes
Incluant le temps de déplacement et d'installation	

La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec se réserve le **droit d'interrompre le concurrent s'il y a dépassement de temps et ce, sans pénalité.**

Musique de chambre (suite)

FRAIS D'INSCRIPTION

45 \$ par ensemble / concurrents membres de la FHOSQ

60 \$ par ensemble / concurrents non membres

AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉSISTEMENT

BOURSES

Par classe

1^{er} prix : bourse en argent **d'une valeur à déterminer** ¹

2^e prix : bourse en argent **d'une valeur à déterminer** ¹

3^e prix : bourse en argent **d'une valeur à déterminer** ¹

¹ **Les montants des bourses seront publiés sur les sites Web de la FHOSQ et du Concours**

Dix groupes ou plus 1^{er}, 2^e et 3^e prix alloués

Cinq à neuf groupes 1^{er} et 2^e prix alloués

Deux à quatre groupes 1^{er} prix seulement alloué

Un groupe seulement une bourse équivalente au 2^e prix est allouée pour la prestation

Combos

ADMISSIBILITÉ

Petit groupe d'un **MINIMUM DE TROIS MUSICIENS** et d'un **MAXIMUM DE ONZE MUSICIENS**. Exceptionnellement, un musicien peut s'inscrire dans plus d'un groupe. **Le groupe doit comprendre au moins un bois ou un cuivre.**

CLASSES	Note : le musicien le plus âgé ou du degré scolaire le plus élevé détermine du classement de tout l'ensemble
Ouverte	Musiciens d'écoles spécialisées (Conservatoire, CEGEP, université)
Senior	Musiciens de tous âges <small>BIENVENUE AUX MUSICIENS SENIORS!</small>
A	Musiciens de 5 ^e secondaire et moins
B	Musiciens de 3 ^e secondaire et moins
C	Musiciens de 1 ^{ère} et 2 ^e secondaire

ÉPREUVE

- Interpréter de la musique au choix d'une **durée maximale de 15 minutes incluant le temps d'installation et de déplacement** et ce, pour toutes les classes.
- Au moins un des musiciens doit interpréter une **improvisation** et ce, pour chacune des pièces présentées par le groupe.
- **DEUX COPIES DE LA PARTITION DIRECTEUR DE CHAQUE PIÈCE** devront accompagner l'inscription ou parvenir au secrétariat de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec **AVANT LE 1^{ER} MARS 2012. AUCUNE PARTITION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS CETTE DATE.** Ceux qui n'auront pas fait parvenir leurs partitions **N'AURONT PAS DROIT AUX BOURSES.**
- Il n'est pas permis de doubler les partitions.

DURÉE DE L'INTERPRÉTATION

Toutes classes	15 minutes
----------------	------------

Incluant le temps de déplacement et d'installation

La Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec se réserve le **droit d'interrompre le concurrent s'il y a dépassement de temps et ce, sans pénalité.**

LES CONCURRENTS SONT PRIÉS DE SE PRÉSENTER À LEUR SALLE D'AUDITION 15 MINUTES AVANT L'HEURE DE LEUR PRESTATION

FRAIS D'INSCRIPTION

45 \$ par ensemble / concurrents membres de la FHOSQ

60 \$ par ensemble / concurrents non membres

AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉSISTEMENT

BOURSES

Par classe : 1^{er} prix : bourse en argent d'une valeur à déterminer ¹

2^e prix : bourse en argent **d'une valeur à déterminer** ¹

¹ Les montants des bourses seront publiés sur les sites Web de la FHOSQ et du Concours

Trois groupes et plus..... 1^{er} et 2^e prix alloués

Deux groupes..... 1^{er} prix seulement alloué

Un groupe seulement..... une bourse équivalente au 2^e prix est allouée pour la prestation

Petits ensembles vocaux

Nouvelle catégorie « en démonstration »

ADMISSIBILITÉ

Petit groupe d'un **MINIMUM DE TROIS CHANTEURS** et d'un **MAXIMUM DE ONZE CHANTEURS**. Exceptionnellement, un chanteur peut s'inscrire dans plus d'un groupe

L'ensemble peut présenter sa prestation *a cappella* ou avec accompagnement (piano, musiciens* ou CD)

* *aucun instrument fourni (autre que le piano) – attention au temps d'installation, s'il y a lieu*

ÉPREUVE

Interpréter de la musique au choix d'une **durée maximale de 10 minutes incluant le temps d'installation et de déplacement**

DEUX COPIES DE LA PARTITION DIRECTEUR DE CHAQUE PIÈCE devront accompagner l'inscription ou parvenir au secrétariat de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec **AVANT LE 1^{ER} MARS 2012**. **AUCUNE PARTITION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS CETTE DATE**. Ceux qui n'auront pas fait parvenir leurs partitions **N'AURONT PAS DROIT AUX BOURSES**

LES CONCURRENTS SONT PRIÉS DE SE PRÉSENTER À LEUR SALLE D'AUDITION 15 MINUTES AVANT L'HEURE DE LEUR PRESTATION

FRAIS D'INSCRIPTION

45 \$ par groupe / concurrents membres de la FHOSQ

60 \$ par groupe / concurrents non membres

AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉSISTEMENT

BOURSES

Pour les classes « en démonstration », les bourses sont remises par tirage au sort

1^{er} prix : bourse en argent **d'une valeur à déterminer** ¹

2^e prix : bourse en argent **d'une valeur à déterminer** ¹

3^e prix : bourse en argent **d'une valeur à déterminer** ¹

¹ **Les montants des bourses seront publiés sur les sites Web de la FHOSQ et du Concours**

Dix groupes ou plus 1^{er}, 2^e et 3^e prix tirés au sort

Cinq à neuf groupes 1^{er} et 2^e prix tirés au sort

Deux à quatre groupes 1^{er} prix seulement tiré au sort

Un groupe seulement une bourse équivalente au 2^e prix tirée au sort

Informations générales

BRACELET OBLIGATOIRE

COÛT : 7\$

pour les musiciens, directeurs musicaux et pianistes seulement

Le bracelet est obligatoire pour jouer sur scène, pour avoir accès aux locaux de réchauffement, aux salles de compétitions et assister à certaines activités organisées par le Concours

Les parents bénévoles accompagnant un groupe de solistes pourront se procurer un *passport week-end* au taux préférentiel de 10\$ pour le ratio de 1 bénévole pour 15 participants. **Tout bénévole dépassant ce ratio devra se procurer un *passport week-end* au coût de 20\$**

AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉSISTEMENT

INSTRUMENTS FOURNIS

Des pianos Yamaha 'Clavinova' sont mis à la disposition des participants pour les concours *solistes* des classes B, C, D et E et, **si possible**, un piano à queue est réservé pour les participants des concours *solistes* des classes A et Ouverte dans le cas où les compétitions se tiennent dans l'auditorium. Des percussions sont également disponibles. Des lecteurs CD et autres supports médias sont mis à la disponibilité des participants sur demande. La liste détaillée du matériel fourni par salle se trouvera sur le site Internet du Concours vers la mi-mars.

RESTAURATION

Restauration sur place à la cafétéria de l'École secondaire Le boisé

Autres restaurants à proximité – voir information sur le site Internet du Concours

HÉBERGEMENT

Disponible à proximité immédiate au coût de 5\$ par personne / par nuit

Hébergement en hôtel également disponible – voir information sur le site Internet du Concours

RESPONSABILITÉS et AVERTISSEMENTS

Seront facturés, au groupe ou à la personne qui en sera responsable, les bris relatifs aux lieux d'hébergement, aux locaux de réchauffement et autres propriétés.

En tout temps, le personnel de la sécurité pourra vérifier le contenu des sacs des participants.

Tout contrevenant aux règlements et consignes en vigueur au Concours pourra être exclu du site par le président de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec.

**Visitez le site Internet du Concours
afin d'en connaître plus sur la programmation
des spectacles et des activités**

www.concourssolistes.com

**Toutes les compétitions ont lieu
sous un même toit!**

École secondaire Le boisé
605, rue Notre-Dame Est, Victoriaville.



Si vous n'avez pas accès à Internet,
 si vous avez des difficultés à naviguer sur nos sites,
 si vous avez des questions,

contactez-nous!

Il nous fera plaisir de vous faire parvenir des informations supplémentaires et des documents dont vous avez besoin par la poste ou par télécopieur



4545, avenue Pierre de Coubertin
 C.P. 1000, Succ. M Montréal (Québec) H1V 3R2
 Téléphone : (514) 252-3026
 Télécopieur : (514) 252-3115
 Courriel : info@fhosq.org
www.fhosq.org



C.P. 133
 Victoriaville (Québec) G6P 6S8
 Téléphone : (819) 604-0659
 Courriel : concourssolistes@yahoo.ca
www.concourssolistes.com

Concours Solistes et petits ensembles de la FHOSQ

DU VENDREDI 20 AVRIL AU DIMANCHE 22 AVRIL 2012
ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ, VICTORIAVILLE

Inscriptions en ligne au www.fhosq.org ou www.concourssolistes.com

Solistes – formulaire d'inscription

Veillez photocopier le nombre de formulaires à remplir et les retourner complétés **avant le 13 janvier 2012** à cette adresse :

Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
4545, avenue Pierre de Coubertin C.P. 1000, Succ. M, Montréal (Québec) H1V 3R2

Nom du concurrent :

Instrument :

Classe : OUVERTE B régulier C régulier ^{2e sec.} C régulier ^{3e sec.} D régulier

SENIOR B concentration C concentration ^{2e sec.} C régulier ^{3e sec.} D
concentration

A

E

Niveau scolaire :

Âge lors de la journée de la compétition :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. rés. ^{IMPORTANT!} : ()

Courriel :

Nom de votre groupe membre de la FHOSQ :

Nom du pianiste* :

OU accompagnement sur CD

Titre de la pièce :

N°

(Si pièce suggérée par la FHOSQ)

Mouvement :

Auteur :

Durée :

Deux copies de la pièce : ci-jointes à venir **

* Un pianiste peut accompagner un **MAXIMUM DE 15 SOLISTES**. La FHOSQ se réserve le droit de **retirer de façon arbitraire l'accompagnateur** d'un soliste qui dépasserait ce nombre. De plus, les solistes qui n'indiquent pas d'accompagnateur **pourraient se voir refuser la participation de leur pianiste** lors de la compétition. Veuillez noter que **l'accompagnement sur CD est permis**.

**** AUCUNE PARTITION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE 1^{ER} MARS 2012**

Tous ceux qui **n'auront pas fait parvenir DEUX COPIES DE LEUR(S) PARTITIONS(S)** au secrétariat de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec **avant cette date N'AURONT PAS DROIT AUX BOURSES**

FRAIS D'INSCRIPTION

45 \$ concurrent membre de la FHOSQ

60 \$ concurrent non membre

Libellez votre chèque au nom de la FHOSQ

N. B. AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE
DÉSISTEMENT

INSCRIPTIONS LIMITÉES

Les premières inscriptions complètes reçues seront acceptées et ce, jusqu'au NOMBRE MAXIMAL ADMISSIBLE PAR CONCOURS ET PAR CLASSE. **INSCRIPTION PAR LA POSTE OU SUR LES SITES INTERNET DE LA FÉDÉRATION OU DU FESTIVAL SEULEMENT.** Aucune inscription par télécopieur ou par courriel n'est acceptée. Toute inscription incomplète sera rejetée.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 13 janvier 2012

Concours Solistes et petits ensembles de la FHOSQ

DU VENDREDI 20 AVRIL AU DIMANCHE 22 AVRIL 2012
ÉCOLE SECONDAIRE LE BOISÉ, VICTORIAVILLE

Inscriptions en ligne au www.fhosq.org ou www.concourssolistes.com

Musique de chambre Combos Petits ensembles vocaux « en démonstration » formulaire d'inscription

Veuillez photocopier le nombre de formulaires à remplir (recto seulement) et les retourner complétés **avant le 13 janvier 2012** à cette adresse :

Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
4545, avenue Pierre de Coubertin C.P. 1000, Succ. M, Montréal (Québec) H1V 3R2

Nom du groupe :

Nom du directeur musical :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. rés. : ()

Tél. école : ()

Télec. : ()

Courriel :

Nom de votre groupe membre de la FHOSQ :

Musique de chambre

CATÉGORIE :

- Cordes Bois
 Cuivres
 Percussions

CLASSE :

- OUVERTE B régulier C régulier ^{2e sec.} C régulier ^{3e sec.} D régulier
 SENIOR B concentration C concentration ^{2e sec.} C concentration ^{3e sec.} D concentration
 A

Combos

- Ouverte Senior A B C

Petits ensembles vocaux

- « en démonstration »

NOMS DES PARTICIPANTS

MUSIQUE DE CHAMBRE : indiquer **RÉGULIER** ou **CONCENTRATION**

_____	degré scolaire :	<i>régulier</i> <input type="checkbox"/>	<i>concentration</i> <input type="checkbox"/>
_____	degré scolaire :	<i>régulier</i> <input type="checkbox"/>	<i>concentration</i> <input type="checkbox"/>
_____	degré scolaire :	<i>régulier</i> <input type="checkbox"/>	<i>concentration</i> <input type="checkbox"/>
_____	degré scolaire :	<i>régulier</i> <input type="checkbox"/>	<i>concentration</i> <input type="checkbox"/>
_____	degré scolaire :	<i>régulier</i> <input type="checkbox"/>	<i>concentration</i> <input type="checkbox"/>
_____	degré scolaire :	<i>régulier</i> <input type="checkbox"/>	<i>concentration</i> <input type="checkbox"/>
_____	degré scolaire :	<i>régulier</i> <input type="checkbox"/>	<i>concentration</i> <input type="checkbox"/>
_____	degré scolaire :	<i>régulier</i> <input type="checkbox"/>	<i>concentration</i> <input type="checkbox"/>
_____	degré scolaire :	<i>régulier</i> <input type="checkbox"/>	<i>concentration</i> <input type="checkbox"/>
_____	degré scolaire :	<i>régulier</i> <input type="checkbox"/>	<i>concentration</i> <input type="checkbox"/>

LIRE VERSO S.V.P.

PIÈCES INTERPRÉTÉES

Titre :

Auteur :

durée :

Titre :

Auteur :

durée :

Titre :

Auteur :

durée :

Deux copies des pièces : ci-jointes à venir **

**** AUCUNE PARTITION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE 1^{ER} MARS 2012**

Tous ceux qui n'auront pas fait parvenir DEUX COPIES DE LA PARTITION DIRECTEUR DE CHAQUE PIÈCE au secrétariat de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec avant cette date N'AURONT PAS DROIT AUX BOURSES

FRAIS D'INSCRIPTION

45 \$ concurrent membre de la FHOSQ

60 \$ concurrent non membre

Libellez votre chèque au nom de la FHOSQ

N. B. AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉSISTEMENT

INSCRIPTIONS LIMITÉES

Les premières inscriptions complètes reçues seront acceptées et ce, jusqu'au NOMBRE MAXIMAL ADMISSIBLE PAR CONCOURS ET PAR CLASSE. **INSCRIPTION PAR LA POSTE OU SUR LES SITES INTERNET DE LA FÉDÉRATION OU DU FESTIVAL SEULEMENT.** Aucune inscription par télécopieur ou par courriel n'est acceptée. Toute inscription incomplète sera rejetée.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 13 janvier 2012